

plus certaine de faillir. Voyez ce qui arrive à Fouquet. Cet homme, qui hier encore marchait après le roi, et dont le roi lui-même redoutait la puissance, qui dépensait 10 millions pour se bâtir un palais digne de sa grandeur, au service duquel les premiers poètes et les premiers peintres de la France : La Fontaine et Molière, Corneille et Lebrun, prodiguaient leurs vers et leurs couleurs ; cet homme plein à la fois de vanité et d'orgueil ; ce joueur qui mettait 10,000 pistoles sur une carte ; ce dissipé qui ne craignait pas de gaspiller 50,000 écus ; 50,000 écus arrachés, volés au peuple ! pour la satisfaction d'un caprice, le voilà tout à coup précipité du faite de sa fortune et de ses emplois. Un mousquetaire lui a demandé son épée de la part du roi, et en un instant sa toute-puissance s'est évanouie comme une ombre ; le vide s'est fait autour de lui. Tout à l'heure il se disait : « Où ne monterai-je point ? » *Quo non ascendam ?* Il est tombé au fond d'un cachot, et non seulement lui, mais tous ses amis et tous ceux qui sont soupçonnés de l'être. Quelques uns ont échappé aux lettres de cachet : ce sont ceux qui, prévenus à temps, ont pu passer en Belgique et en Angleterre. Quant à sa famille, on la dissémine dans les provinces, on l'exile de la cour, afin qu'elle ne puisse pas même solliciter en sa faveur. Eh bien ! à peine arrêté, l'ambitieux, le joueur, le débauché redevient homme. Il semble qu'un bandeau soit soudainement tombé de ses yeux. Il s'aperçoit, il se souvient que le présent n'est pas toute la vie, qu'au delà de l'homme il y a Dieu, et il pense à sa mère que ses scandales et ses débordemens ont tant affligée, qui a tant prié pour lui. Cependant la fièvre n'avait fait qu'augmenter et son état était de nature à inspirer quelque inquiétude. Il demande un prêtre et un médecin. On lui accorde le médecin ; on lui refuse le prêtre. Il insiste, mais d'Artagnan est inflexible ; ses ordres portent qu'il ne doit lui donner un prêtre qu'à la dernière extrémité. Bientôt pourtant sa santé se rétablit, et on le conduisit d'Angers à Amboise, d'où on le fit partir pour Vincennes le jour même de Noël, malgré sa prière de renvoyer au lendemain. Nous avons dit que, sur toute la route, Fouquet fut accueilli par les injures du peuple. Voici comment il explique ces manifestations. Suivant lui, « un homme qui a été surintendant pendant neuf ans, dans un temps de misères, après des banqueroutes, après des guerres civiles, après le crédit du roi entièrement perdu, après M. le cardinal Mazarin enrichi de 50 millions partagés entre lui et les siens, sans omettre le sieur Colbert qui ne s'est pas oublié, l'administration d'un tel temps, dit Fouquet, fait d'ordinaire assez d'ennemis et donne assez d'aversion. » Sans doute ;

mais cela excuse-t-il les folles dépenses, les prodigalités inouïes, les largesses scandaleuses, le jeu effréné ? Trois mois après, le 4 mars 1662, deux des conseillers faisant partie de la chambre de justice allèrent l'interroger à Vincennes, où il était toujours enfermé. D'abord, Fouquet déclina la compétence de ses juges ; on passa outre. Plus tard, il voulut exercer des récusations ; elles furent rejetées par un arrêt. Ensuite, comme il refusait de répondre, on lui signifia, ce sont les propres termes d'un réquisitoire de M. Talon, qu'on lui ferait son procès *comme à un muet*. Désespéré de ce qui lui paraissait une horrible injustice, mais puisant chaque jour dans les enseignemens de la religion et dans la lecture des livres sacrés une force nouvelle, il se soumit, tout en faisant cependant ses réserves, et l'instruction du procès put enfin commencer.

Je n'ai pas besoin de dire l'émotion, l'anxiété de ses amis à chacune des phases que ce procès célèbre eut à traverser, ni la curiosité avec laquelle tout le monde recherchait et accueillait les moindres nouvelles qui s'y rattachaient. Jamais en France, aucune affaire criminelle ne préoccupa à ce point les esprits. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire les lettres que Mme de Sévigné écrivit à ce sujet à M. de Pomponne. Peu à peu, je l'ai déjà dit, l'opinion publique, d'abord très hostile à Fouquet, s'était retournée contre ses accusateurs, à qui l'on reprochait, avec raison, la violation de toutes les formes usitées et dont quelques uns faisaient preuve d'une passion au moins maladroite. A l'époque de son arrestation, on croyait n'avoir à poursuivre le surintendant que pour crime de péculat. Or, le bruit s'était bientôt répandu qu'on avait trouvé, dans ses papiers de Saint-Mandé, un projet de rébellion écrit, coïngé par lui à plusieurs reprises, et dans lequel il donnait à ses amis, les plus grands détails sur la marche qu'ils auraient à suivre dans le cas où on l'aurait fait arrêter. Ce papier, véritable plan de guerre civile, compromettait, disait-on, les personnes les plus considérables du royaume, et l'on avait trouvé comme pièces accessoires du projet de révolte, deux engagemens signés, l'un par un président au parlement, le sieur Maridor, l'autre par le sieur Deslandes, commandant la citadelle de Concarneau au nom de Fouquet, à qui elle appartenait, engagemens conçus tous les deux en termes singuliers, et qui donnaient une gravité de plus au plan de guerre civile écrit de sa main.

PIERRE CLÉMENT.

(A continuer.)